



RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2026

« MERCI POUR VOTRE
FIDÉLITÉ ET VOTRE
ENGAGEMENT AU SEIN DE
LA CFE-CGC SYNAPSA »

Chères
adhérentes, chers
adhérents,
Le renouvellement
de votre adhésion
pour l'année 2026
est ouvert !



Voici les modalités
à suivre pour
faciliter votre
démarche

DATE LIMITE
31/03

BULLETIN D'ADHÉSION



Modalités à suivre pour faciliter le renouvellement de votre adhésion pour l'année 2026



DATE LIMITE DE RENOUVELLEMENT

- Votre renouvellement doit être effectué **avant le 31 mars 2026**.
- Le bulletin d'adhésion **signé** est à retourner à :
accueil@cfecgcsynapsa.org

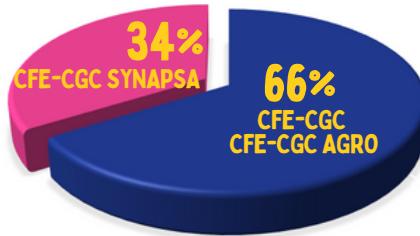
PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

- Vous pouvez renouveler votre adhésion en payant par **carte bancaire**, en une fois, directement sur notre site internet.
- Rendez-vous sur www.cfecgcsynapsa.org onglet "adhésion"

A QUOI SERT VOTRE COTISATION ?

- Services et conseils **juridiques**.
- **Formations** internes des représentants du personnel et adhérents.
- **Appui** aux sections.
- **Accompagnement** personnalisé des adhérents.
- Offres de **services** : loisirs, culture, santé.
- Organisation **d'évènements** : universités des DS, salon de l'agriculture ...
- **Communication** : sites internet, réseau sociaux, newsletters, livrets ...
- **Négociations** des conventions collectives.
- Représentation et négociations **interprofessionnelles**.
- **Fonctionnement** administratif.

RÉPARTITION D'UNE COTISATION ANNUELLE DE 144 €



PRÉLÈVEMENT MENSUEL

- Vous êtes déjà en prélèvement mensuel et aucune information n'a changé (état civil, IBAN, tranche de revenu), il n'est pas nécessaire de retourner le bulletin de renouvellement.
- Le prélèvement s'effectuera le 5 de chaque mois.

AVANTAGE FISCAL

Crédit d'impôt de **66 %** du montant de votre cotisation si vous déclarez vos impôts au forfait ou si vous êtes retraité. Si vous êtes aux "frais réels", ajoutez le montant de votre cotisation à vos frais.



AUTRES MOYENS DE PAIEMENT

- **Virement bancaire** : IBAN et BIC du compte SYNAPSA indiqués sur le bulletin.
- **Chèque** : à adresser à Didier CORGNE, 8 allée Agrippa d'Aubigné, 72000 LE MANS.

Pour toute question ou accompagnement, contactez-nous à accueil@cfecgcsynapsa.org